

CODE	FONCTION PRINCIPALE EXERCÉE
I. PERSONNEL DE DIRECTION, DE GESTION ET D'ADMINISTRATION	
01	Directeur
02	Médecin directeur
03	Directeur adjoint, attaché de direction, économiste
04	Agent administratif et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)
05	Autre personnel de direction, de gestion et d'administration
II. PERSONNEL DES SERVICES GÉNÉRAUX	
06	Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)
07	Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)
08	Autre personnel des services généraux
III. PERSONNEL D'ENCADREMENT SANITAIRE ET SOCIAL (On appelle personnel d'encadrement sanitaire et social le personnel qui exerce, dans le cadre de sa fonction usuelle, un rôle d'encadrement d'autre personnel social, éducatif, médical ou paramédical)	
09	Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement
10	Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement
11	Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement
12	Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement
13	Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement
14	Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement
15	Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement
16	Chef de service éducatif
17	Cadre infirmier DE et autorisé, puéricultrice ayant une fonction d'encadrement
18	Cadre infirmier psychiatrique
19	Autre cadre de service pédagogique et social
20	Autre cadre de service paramédical
21	Chef des services généraux et des services documentation/informatique
22	Autre personnel d'encadrement
IV. PERSONNEL ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL	
Enseignement	
23	Éducateur scolaire
24	Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé
25	Instituteur et professeur des écoles
26	Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)
27	Enseignant du second degré - Enseignement professionnel
28	Moniteur EPS et éducateur sportif
29	Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles
30	Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles
Travail	
31	Éducateur technique spécialisé
32	Éducateur technique
33	Moniteur d'atelier
Éducation spécialisée	
34	Éducateur spécialisé y compris éducateur de la PJJ
35	Moniteur éducateur
36	Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants
37	Aide-médico-psychologique
Famille et groupe	
38	Assistant de service social
39	Moniteur d'enseignement ménager
40	Conseiller en économie sociale et familiale
41	Assistante familiale ou maternelle
42	Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)
43	AVJ (aide aux activités de la vie journalière)
44	Instructeur de locomotion
45	Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)
46	Animateur social
47	Autre personnel éducatif, pédagogique et social
Communication	
48	Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés
49	Interprète en langue des signes
50	Codeur en LPC (Langue parlée complétée)
V. PERSONNEL MÉDICAL	
51	Psychiatre
52	Pédiatre
53	Médecin en rééducation fonctionnelle
54	Autre spécialiste
55	Médecin généraliste
VI. PSYCHOLOGUE ET PERSONNEL PARAMÉDICAL	
56	Psychologue
57	Infirmier DE et autorisé
58	Infirmier psychiatrique
59	Puéricultrice
60	Masseur kinésithérapeute
61	Ergothérapeute
62	Orthophoniste
63	Audio prothésiste
64	Orthoptiste
65	Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité
66	Aide-soignant
67	Auxiliaire de puériculture
68	Autre personnel paramédical
VII. CANDIDAT-ÉLÈVE SÉLECTIONNÉ AUX EMPLOIS ÉDUCATIFS	
69	En attente de formation d'éducateurs spécialisés
70	En attente de formation de moniteurs éducateurs
71	En attente de formation d'aides médico-psychologiques
72	En formation d'éducateurs spécialisés
73	En formation de moniteurs éducateurs
74	En formation d'aides médico-psychologiques
75	Autre personnel en formation ou en attente de formation